

DISPOSITIFS AU SEIN DU COLLEGE A. MALRAUX

1) Dispositifs nationaux

	Elèves concernés	objectifs	procédures
PPRE programme personnalisé de réussite éducative	Maitrise insuffisante de certaines connaissances et compétences	Suite à un bilan personnalisé, mise en place d'un accompagnement pédagogique différencié	Document qui précise les objectifs, les échéances, les modalités d'évaluation en accord avec l'élève et sa famille
PAI projet d'accueil individualisé	Maladie chronique, allergie, intolérance alimentaire	Faciliter l'accueil de l'élève en précisant le rôle de chacun selon le domaine de compétences	Demande qui peut émaner du service médical scolaire ou de la famille. Mise en œuvre de préconisations. PP informé de la mise en oeuvre
PAP : plan d'accompagnement personnalisé	Difficultés scolaires durables en raison de troubles des apprentissages (dys...)	Définir les aménagement et adaptations pédagogiques pour répondre aux difficultés scolaires de l'élève	Document unique et normalisé à renseigner par l'équipe éducative. Préalablement, c'est le médecin scolaire qui statue sur la pertinence de sa mise en place
PPS : Projet personnalisé de scolarisation	En situation de handicap reconnu par la MDPH	Préciser les aménagement et adaptations pédagogiques, éducatives sociales et médicales nécessaires aux besoins de l'élève pour poursuivre sa scolarité	La famille fait les démarches auprès de la MDPH. En équipe réalisation d'un GEVASCO. La MDPH élabore le PPS et le transmet à la famille. Un suivi annuel est réalisé en ESS en présence du référent de scolarité

2) Dispositifs internes à l'établissement

	Elèves concernés	objectifs	procédures
Atelier REMOB	Elèves de 4è en voie de décrochage	Prendre confiance, travailler le projet d'orientation	Choix des élèves fait par les animatrices de l'atelier
Atelier Découverte professionnelle	Elèves de 3è	Prendre confiance, travailler le projet d'orientation, être plus autonome	Choix des élèves fait par l'animatrice de l'atelier

3) Dispositifs avec partenaires

	Elèves concernés	objectifs	procédures
Réussite éducative	Difficultés sociales, éducatives mais sans droit commun	Suivi psy, accompagnement parental, éduc	Sur proposition de la CPE en concertation avec la référente RE
Atelier « relais »	Elèves tous niveaux en situation d'échec scolaire voire en décrochage	Sur un délai de 4 semaines, à l'extérieur du collège, prendre conscience de ses difficultés et tenter d'y remédier au sein d'un petit groupe	Sur la base d'une convention et après accord des parents et de l'élève
DISPO	Filles de 3è volontaires boursières ou en situation de handicap	Révéler et accompagner les ambitions des élèves	Les enseignantes référentes sont chargés de la sélection des élèves